Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 37 (1990)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

est d'ailleurs intéressant de constater que 61% de la population connaît la place qui lui est attribuée (sondage Demoscope 1989).
Près de 85% des habitants de notre pays peuvent trouver refuge aujourd'hui dans des abris ventilés situés à proximité de leur domicile. Mais cela signifie aussi que près d'un million d'habitants devraient encore se réfugier dans des abris dit de fortune dépourvus de filtres. Dans ce cas, des masques de protection, dont les propriétés de filtrage sont très efficaces, seraient remis aux occupants de ces abris de fortune. Plus d'un million de ces masques sont d'ores et déjà disponibles et leur distribution prévue.
Quant à l'idée qui consisterait à remettre des masques de protection à toute la population, le groupe de travail cité plus haut est catégorique. Il dit notamment «qu'il n'est pas indiqué, pour diverses raisons, de remettre, à titre définitif, des masques de protection à toute la population. D'abord, pour que le coût d'une telle opération se justifie, il faudrait que les masques soient en permanence à portée de main, puisque le besoin de s'en servir peut survenir n'importe quand... Ensuite, il faut savoir que le problème des masques n'a pas encore été résolu de façon pleinement satisfaisante pour les malades et les infirmes ainsi que pour les enfants en bas âge et les nourrissons.»

Information à la population

L'aide-mémoire de la protection civile figure dans tous les annuaires téléphoniques ce qui permet à chacun de posséder une documentation de base sur les tâches et le comportement à adopter.
Chacun s'est également familiarisé avec le signal d'alarme générale que les autorités pourraient utiliser pour inviter la population à se conformer aux instructions diffusées à la radio.
Pour la diffusion de l'alarme, les autorités peuvent s'appuyer sur une infrastructure qui devrait compter à terme quelque 4000 sirènes fixes et 3200 sirènes mobiles.

La protection civile est-elle prête?

Rappelons tout d'abord que la protection civile, comme l'a voulu le peuple, est une organisation de pure milice. Elle doit être mise sur pied avant de pouvoir intervenir. Cette décision de mise sur pied appartient aux autorités. La compétence, quant à elle, appartient en principe au Conseil fédéral. Les communes disposent également de la possibilité de mettre sur pied leurs organismes de protection civile pour porter des secours urgents en cas de catastrophe, tandis que les cantons ont la compétence de porter des secours urgents à des communes ou à des régions voisines.
Quand aux hommes, selon l'état de préparation de la protection civile au 1er janvier 1990, l'effectif réel est de 475 000 personnes (dont 15 000 femmes) sur un effectif réglementaire fixé à 520 000 personnes. Deux tiers du personnel (soit 345 000) est effectivement instruit et participe régulièrement à des exercices communaux.
Sans prétendre à une protection absolue reconnaissons tout de même que les efforts entrepris ces dernières années place la protection civile Suisse dans le peloton de tête des pays européens et devraient permettre de rassurer les plus pessimistes. ▲

NEUKOM

Mobilier pour centres de protection civile

études et projets, fabrication

H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 01

Equipement d'abris

«Exposition permanente»

- Lits pour abris privés
- Lits pour personnel
- Casiers à effets
- WC à sec
- Séparations de toilettes
- Séparations de caves transformables en lits
- Etagères/Ryonnages
- Entretien d'abris

Autier Abri Service
2, route des Ravières
1258 Perly GE
Téléphone 022 771 19 50

Zur kompletten Schutzraum-Ausrüstung gehört ein Trocken-WC. Eines von Utz!

Erstens entspricht dieses Trocken-WC vollumfänglich den Anforderungen des Bundesamtes für Zivilschutz.

Und zweitens steht das System bereits vieltausendfach im praktischen Einsatz. Bester Beweis für richtige Wahl!

GEORG UTZ AG · 5620 Bremgarten · Telefon 057/31 12 20

Gutschein für Info-Unterlagen

Name

Adresse

PLZ/Ort